

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 336 nommant les membres de La Commission de la Propriété foncière pour l'année 1907.

n° 336

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 décembre 1906

Numéro JO  
n° 122 du 01/01/1907

Date du numéro  
1 janvier 1907

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la Colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 28 novembre 1899 instituant une Commission dite de la propriété foncière chargée d'étudier les demandes de concession,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Sont nommés membres de la Commission de la Propriété foncière pour l'année 1907 ; M.M. le Secrétaire Général ; Président ; le Chef du 1er Bureau du Secrétariat Général ; le Comimissaire de Police Cléroy, négociant ; Mérignac, d° Monavon, agent de la Cie de l'Afrique Orientale ; Vigier, négociant. Art. 2. — La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**P. PASCAL.**